

Problème de stationnement

Par je69340, le 14/01/2011 à 09:45

Bonjour,

J'habite dans une commune sur une route départementale où il y a beaucoup de nouvelles habitations, je désirerais savoir s'il y a une obligation au niveau de la commune ou du département sur le nombre de stationnement public par rapport au nombre d'habitants? Car à l'heure d'aujourd'hui il n'y a pas stationnement public dans le secteur. Le premier emplacement est à environ 400m et il n'y a que 8 places pour une concentration de 6 immeubles d'habitation et d'autres sont en train de se construire d'une moyenne de 60 logements par immeuble.

Merci de vos réponses

Par mimi493, le 14/01/2011 à 14:06

A ma connaissance, il n'y a pas de telles obligations.